

Communiqué de presse

Etat d'urgence dans les lycées

Depuis la semaine dernière, des lycéennes et des lycéens en région parisienne, et plus récemment dans les académies de Lyon, Lille, Orléans-Tours, Marseille, Clermont-Ferrand... se mobilisent pour dénoncer les conditions dans lesquelles elles et ils étudient. Ces revendications rejoignent celles de la FSU Territoriale sur les questions d'entretien et de rénovation du bâti, de sous-effectifs des agent.e.s et des moyens dont ils disposent pour assurer leurs missions de service public.

La dégradation des conditions d'étude des lycéennes et lycéens est la conséquence directe des choix politiques des gouvernements successifs, qui privilégient le profit des grands patrons et des actionnaires au détriment des moyens matériel et humains pour l'éducation de la jeunesse.

La FSU Territoriale dénonce la réponse répressive du gouvernement, qui attise les violences et met en danger les élèves et les personnels. Elle apporte son soutien aux lycéennes et lycéens victime de la répression.

Des collègues, agent.e.s des établissements, se retrouvent également pris au milieu des violences et dégradations sans protection. Quelques-un.e.s ont été directement touché.e.s ou blessé.e.s, certain.e.s sont choqués. La FSU Territoriale leur apporte son soutien. Elle rappelle que les collectivités territoriales employeuses sont légalement responsables de la sécurité des agent-es et qu'elle doivent donc les protéger pour qu'ils et elles puissent assurer leurs missions au service de la communauté éducative.

Les employeurs doivent accorder des ASA lorsque nécessaire et chaque fois que des lycées sont déclarés fermés aux élèves et enseignants. En outre, la FSU Territoriale appelle les agent.e.s à refuser les consignes de leur hiérarchie qui les exposeraient à des faits de violence, y compris en faisant valoir leur droit de retrait.

Dans un contexte d'attaques sur les libertés publiques, notamment avec la proposition de loi visant à reconnaître pour les forces de l'ordre une présomption d'usage légitime de l'arme, cette surenchère répressive face à un mouvement légitime est inacceptable.

Les revendications lycéennes sont celles de l'ensemble de la communauté éducative. En conséquence, la FSU Territoriale appelle les agent.e.s à participer à la journée de grève du 6 octobre. Le gouvernement et les collectivités doivent apporter des réponses budgétaires rapides, seule voie vers l'apaisement.

